



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère d'État

Le Ministre aux Relations avec le Parlement

Monsieur le Président
du Conseil d'État

Luxembourg

Luxembourg, le 16 avril 2021

Personne en charge du dossier :
Pascal Thill
☎ 247 - 82955

Réf. CE / SCL : 60.613 - 682 / nb

Objet : Projet de loi portant modification de la loi modifiée du 20 juin 2020 portant introduction d'un congé pour soutien familial dans le cadre de la lutte contre la pandémie Covid-19.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de soumettre à l'avis du Conseil d'État le projet de loi sous rubrique, élaboré par le Ministre de la Famille et de l'Intégration.

Je joins en annexe le texte du projet, l'exposé des motifs, le commentaire des articles, la fiche financière, la fiche d'évaluation d'impact ainsi que le texte coordonné de la loi modifiée du 20 juin 2020 que le présent projet tend à modifier.

Les avis de toutes les chambres professionnelles et l'avis du Conseil supérieur des personnes handicapées seront demandés et vous parviendront dès réception.

Madame le Ministre de la Famille et de l'Intégration saurait gré à votre Haute Corporation de bien vouloir aviser le projet de loi élargé dans les meilleurs délais possibles, étant donné que les dispositions y contenues font partie des mesures de lutte du Gouvernement contre les effets de la pandémie du Covid-19.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Pour le Premier Ministre
Ministre d'État
Le Ministre aux Relations
avec le Parlement

Marc Hansen